



Agnes BUZYN
ministre des Solidarités et de la
Santé

Christelle DUBOS
secrétaire d'Etat auprès de la
ministre des Solidarités et de la
Santé

COMMUNIQUE DE PRESSE

Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté

Le 6 janvier 2020

Olivier Noblecourt, nommé en novembre 2017 auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn, pour piloter l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, quitte ses fonctions à partir du 6 janvier 2020. Plus d'un an après son lancement par le Président de la République, cette stratégie, qui mobilise l'ensemble du gouvernement, va connaître une nouvelle étape pour intensifier son déploiement.

La ministre des Solidarités et de la Santé, **Agnès Buzyn**, et la secrétaire d'État auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé, **Christelle Dubos**, tiennent à saluer l'ampleur du travail accompli depuis plus de deux ans. Cette stratégie nationale inédite, pensée avec l'ensemble des acteurs concernés et la totalité des membres du gouvernement, n'aurait en effet pu être menée à bien, dans un cadre de concertation exemplaire, sans la détermination et la mobilisation permanente du délégué interministériel.

Pour la première fois dans notre pays, la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté a fait de la prévention et de la lutte contre la pauvreté dès la petite enfance une priorité. Elle a également permis d'inclure la notion d'investissement social dans la mise en œuvre de nos politiques sociales. La stratégie a ainsi commencé à mieux adapter notre modèle social aux nouvelles réalités de la pauvreté, tout en mobilisant plusieurs milliers d'acteurs, tous engagés dans sa réussite. Et les premiers résultats, présentés en septembre dernier, sont là.

Le déploiement de la stratégie pauvreté se poursuit autour de l'équipe qui l'a portée, notamment autour de **Vincent Reymond**, jusqu'à ce jour secrétaire général de la délégation interministérielle, nommé délégué interministériel par intérim, et des hauts-commissaires à la lutte contre la pauvreté en poste depuis le 1^{er} septembre 2019, pour mener à bien les chantiers prioritaires de l'année 2020 : montée en puissance des conventions de lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi avec les départements, élargissement de la contractualisation avec les métropoles et les conseils régionaux, poursuite des concertations sur le service public de l'insertion et le revenu universel d'activité, lancement des plans de formation continue des travailleurs sociaux et des professionnels de l'accueil

du jeune enfant, ou encore déploiement de l'obligation de formation jusqu'à 18 ans à partir du premier septembre 2020.

La ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn, la secrétaire d'État auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé, Christelle Dubos, restent pleinement mobilisées pour assurer le déploiement de la stratégie pauvreté.

Contacts :

Ministère des Solidarités et de la Santé : sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr

Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté : anne-catherine.ferrari@sante.gouv.fr